

UNIVERSITÉ Lyon-I propose ses enseignements en ligne aux étudiants de l'île **DES COURS À DISTANCE POUR HAÏTI**

FRÉDÉRIC CROUZET

À partir de la rentrée, les étudiants d'Haïti, dont les facs ont été ravagées ou pillées lors du tremblement de terre, pourront reprendre les cours. Ils suivront à distance les enseignements donnés à Lyon. L'université Claude-Bernard va mettre ainsi à disposition des étudiants en sciences les quelque 600 000 fichiers disponibles sur sa plateforme numérique Spiral, créée en 2003. La fac de médecine de Lyon va leur donner accès à ses cours en podcast. Dans le cadre de la mission confiée par les ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, la fac de pharmacie va envoyer à Port-au-Prince un de ses internes. Les étudiants lyonnais devraient également devenir les tuteurs de leurs homologues haïtiens.

Peu d'ordinateurs

« Nous allons ouvrir un espace virtuel sur nos serveurs pour déposer des cours, permettre aux étudiants de créer des blogs, participer à des forums. En septembre, des profs viendront à Lyon pour se former à l'enseignement numé-



R. ESPINOSA / AP / SIPA

L'université Saint-Gérard de Port-au-Prince, ravagée par le séisme du 12 janvier.

rique et adapter nos contenus », explique Christophe Batier, directeur technique du service Icap (Innovation, conception et accompagnement pédagogique) de Lyon-I. Mais les 30 000 étudiants d'Haïti auront-ils suffisamment de moyens informatiques pour suivre ces enseignements ? « Seulement 10 % d'entre eux ont un ordinateur portable. Mais ils tra-

vailent en groupe, sont solidaires et débrouillards. Donc on peut démarrer des enseignements », indique Christophe Batier, qui s'est rendu en Haïti en avril. Il souligne que la connectivité est meilleure qu'en Afrique, où des universités utilisent déjà la plateforme Spiral. « Avec Haïti, on pourra diffuser des cours en direct, via le satellite », ajoute-t-il. ■